

Déclaration liminaire CGT au CTR Marine du 18 octobre 2018

Amiral, mesdames, messieurs

Nous siégeons aujourd'hui au dernier CTR du mandat puisque les personnels seront amenés à élire leurs représentants le 6 décembre prochain pour les 4 prochaines années.

La réunion de ce jour n'est pas très éloignée du dernier CTR réuni début juillet aussi vous ne serez pas surpris de constater que les sujets de préoccupations des personnels sont sensiblement identiques à ceux que nous avions évoqués.

La principale est liée à la loi de programmation militaire 2019-2025 dont les programmes rattrapent en partie les retards pris sur le renouvellement de la flotte, la Marine, grande gagnante de cette nouvelle LPM, peut se satisfaire d'avoir enfin été entendue.

Mais d'avoir été entendue sur les programmes enfin prévus ne veut pas dire pour autant pérennité de nos établissements de soutien. L'inquiétude des personnels est bien réelle surtout lorsqu'ils voient émerger de plus en plus régulièrement les contrats globaux qui prévoient donc que l'industriel qui construit les bâtiments, les entretient, se charge d'approvisionner les rechanges et de les déconstruire.

Alors la question qui se pose naturellement, quelle incidence la LPM et le renouvellement de la flotte sur les établissements de la Marine et ses personnels ?

C'est une vraie question de fond à laquelle personne ne répond et la CGT prend en cette période ses responsabilités en prenant à son compte une étude du comité central d'entreprise de NVAL GROUP sur la relance de la construction neuve sur Brest.

Aujourd'hui, NAVAL GROUP est le partenaire privilégié de la Marine uniquement pour les ESNLE et les frégates fortement armées, ça ne semble poser de problème à personne que tous les autres bâtiments soient fabriqués par des industriels privés français voire étrangers à partir du moment que la mission soit remplie.

L'indépendance et la souveraineté d'un pays passent avant tout par sa capacité à construire et à entretenir ses matériels militaires qui ne sont pas des marchandises comme les autres et qui doivent donc échapper à toute logique financière et au lobby des industriels privés.

La CGT dit « bingo » et si on prenait NAVAL GROUP aux mots : relançons la construction neuve à Brest pour 100 millions d'€ et la création de 700 emplois, le jeu en vaut la chandelle.

On est conscient que notre revendication tranche avec la logique de déflation d'effectifs que nous subissons depuis une décennie même si cette logique tend à s'inverser depuis 2015 avec la reprise des recrutements. Surtout notre revendication tranche avec CAP 22 et la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la fonction publique d'état.

Comment pérenniser les activités et les missions de notre ministère et donc de la Marine quand celles-ci se trouvent continuellement confrontées à des réformes comptables telles que la RGPP, la MAP et maintenant CAP 22.

Il est temps de changer la donne, d'avoir recours à des recrutements massifs afin que notre ministère joue pleinement son rôle de défense et de sécurité de la nation et de ses citoyens.

Il faut aussi rendre attractifs les emplois de notre ministère en fidélisant nos salariés. Pour cela, il n'y a pas 36 solutions, l'attractivité et la fidélisation passe des droits statutaires et salariaux de haut niveau et non par le recours au recrutement de personnels sur contrat tel que le prévoit le ministère.

La CGT dénonce la réforme du statut d'ouvrier de l'état qui, faute d'avoir été menée de façon frontale par la création du quasi statut en 2016, se fait au travers de groupes de travail sur plusieurs thèmes et dont la finalité semble être la même : vider de son contenu le statut des personnels à statut ouvrier en transformant les instances d'avancement ouvrier, en mettant en extinction le corps des TSO et et modifiant en profondeur le rôle et les fonctions des chefs d'équipe en projetant de créer la profession de manager.

La CGT souhaiterait connaître la position de la Marine sur ce dernier dossier qui concerne les chefs d'équipe.

Vous ne serez pas surpris que la CGT milite pour des droits statutaires de haut niveau pour toutes et tous les personnels en revendiquant notamment les augmentations générales de salaire et en s'opposant à toute mise en concurrence des personnels, élément central des régimes indemnitaires comme le RIFSEEP.

Il est grand temps de faire évoluer les salaires par l'évolution du point d'indice pour les fonctionnaires et du bordereau de salaire pour les ouvriers de l'état, il est inadmissible de perdre tous les ans un peu plus de pouvoir d'achat et il est tout autant inadmissible de subir un gel de salaire de plus de 7 ans si l'on excepte le cadeau de 2 fois 0.6% en 2016 puis 2017.

Et que l'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent au ministère puisque le budget du ministère des Armées augmente de 1,7 milliard d'euros, l'élevant à 35,9 milliards d'euros, soit une hausse de 5% par rapport à 2018. Il semble cependant que cette augmentation ne soit pas destinée à améliorer le quotidien des personnels civils.

Ce mandat se termine donc aujourd'hui avec un sentiment très mitigé celui d'avoir pu au cours des séances plénières mais aussi bilatérales débattre de nombreux sujets, de faire remonter les préoccupations locales mais aussi nationales des personnels mais sans que ces CT de réseau comme tous les autres CT d'ailleurs ne puissent découler sur une possible négociation ni même à la prise en compte réelle des revendications parfois communes des organisations syndicales. Les discussions du dernier CTR sur le projet CRABE et la ré internalisation d'une activité mais à effectif constant en est le meilleur exemple.

Merci de votre attention